

FICHE FORMATION

LES DROITS DE L'ENFANT : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Version classique "professionnels de terrain"

Version "cadres" (approche par les droits et management)



Nos formateurs :

Professionnels de SOS Villages d'Enfants ou partenaires, expérience pédagogique et expertise confirmée sur le sujet.

Durée :

2 jours en présentiel

Prérequis :

Aucun

Contacts :

formation@sosve.org
SOS Villages d'Enfants
8 Villa du Parc de Montsouris
75014 PARIS
01 55 07 25 21
www.sosve.org

Objectifs de la formation

- Identifier les quatre principes fondamentaux de la CIDE
- Mesurer l'importance des droits dans le parcours des enfants accueillis en protection de l'enfance et s'interroger sur les points de tension dans leur mise en œuvre
- Illustrer les apports de la CIDE dans la pratique professionnelle

Contenu de la formation

Identifier les 4 principes fondamentaux de la CIDE :

- Droits à la vie, à la survie et au développement : reconnaître chacun de ces droits en intégrant le développement affectif, culturel, social et éducatif en particulier ;
- Intérêt supérieur de l'enfant : définir ce concept et discuter des garanties et de l'impact des décisions en s'y référant ;
- Participation : illustrer ce principe à travers la mise en œuvre d'actes tangibles quelle que soit la situation de l'enfant ;
- Protection contre les discriminations : reconnaître ce que dit la loi, identifier les mécanismes de discrimination ainsi que les points de vigilance.

Mesurer l'importance des droits dans le parcours des enfants accueillis en protection de l'enfance et s'interroger sur les points de tension dans leur mise en œuvre :

- Identifier le rôle des professionnels dans la mise en œuvre de ces droits, en partant du lien entre droits de l'Homme et droits de l'enfant ;
- Reconnaître la nécessité de porter une attention particulière liée à l'âge et à la vulnérabilité

Illustrer les apports de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) dans la pratique professionnelle :

- Appliquer les principes fondamentaux issus de la CIDE ;
- Représenter les tensions entre les droits impactés : droits de la famille, protection de l'enfance et les actions de prévention possibles ;
- Appliquer le cadre juridique.

Mettre en pratique les droits de l'enfant : la parole aux jeunes (optionnel) :

- Séquence conçue et animée par un jeune avec un parcours en protection de l'enfance. Laissez-vous guider par ses témoignages

Méthodes pédagogiques mobilisées

Notre approche pédagogique se veut interactive et centrée apprenant. L'objectif est de partir des pratiques et compétences existantes afin de réassurer les professionnels dans leur pratique et de développer de nouvelles compétences.

La session sera construite sur une alternance d'apports théoriques et d'analyse de situations issues de la pratique des professionnels.

Les méthodes seront donc majoritairement de type interrogatif et découverte afin de favoriser la dynamique des échanges et l'appropriation de nouvelles connaissances. Les principales techniques utilisées seront des mises en situation, des jeux pédagogiques et des exercices pratiques. Cette formation a été conçue à partir d'outils développés au niveau européen et du recueil de la parole de jeunes ayant un parcours en protection de l'enfance.



Nos formateurs :

Professionnels de SOS Villages d'Enfants ou partenaires, expérience pédagogique et expertise confirmée sur le sujet.

Durée :

2 jours en présentiel

Prérequis :

Aucun

Contacts :

formation@sosve.org
SOS Villages d'Enfants
8 Villa du Parc de Montsouris
75014 PARIS
01 55 07 25 21
www.sosve.org

FICHE FORMATION

LES DROITS DE L'ENFANT : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Version classique "professionnels de terrain"

Version "cadres" (approche par les droits et management)

Modalités d'évaluation

La formation sera évaluée à travers des questionnaires remis avant chaque formation et à l'issue de la session.

Personnes en situation de handicap

Nous contacter pour s'assurer des modalités d'accès.

Léa Desciaux, référente handicap :

ldesciaux@sosve.org

Formation en inter

Prochaines sessions :

Les dates des prochaines sessions sont disponibles sur le site de SOS Villages d'Enfants.

Adresse :

8 Villa du Parc Montsouris - 75014 Paris

Accès :

RER B - Cité Universitaire ; Tram T3a - Montsouris ; Métro ligne 4 - Porte d'Orléans.

Tarifs pour les associations :

450 euros par participant pour les 2 jours, 400 euros par participant à partir de 2 inscrits.

Tarifs pour les particuliers :

400 euros par participant.

Règlement :

Paiement par chèque ou par virement à l'issue de la formation.

Modalités d'inscription :

Contacts ci-contre.

Une fiche d'inscription vous sera adressée après un échange téléphonique.

Délai d'accès jusqu'à 48h sous réserve de places disponibles.

Formation en intra

Devis sur demande :

Contacts ci-contre. Frais pédagogiques journaliers de 1650 euros, comprenant la séquence « la parole aux jeunes » (sous réserve de leur disponibilité).

Nous ajustons le contenu de la formation au plus près de vos objectifs.

Une "version cadres" est disponible, avec les objectifs suivants :

- Connaître l'approche par les droits de l'enfant ;
- Comprendre comment cette approche irrigue les pratiques professionnelles au quotidien ;
- Utiliser cette approche comme outil de management, pour guider et renforcer les pratiques professionnelles et le travail des équipes ;
- Développer des pistes d'actions concrètes pour appliquer l'approche par les droits de l'enfant avec les équipes.

Délai de mise en œuvre :

2 mois environ.

Lieu d'intervention :

France métropolitaine.